

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 01 Initiation au métier d'enseignant - stages pédagogiques 1			
Code	PEPS1B01PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	16 C	Volume horaire	210 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Christine DEBLED (christine.debled@helha.be) Catherine FIASSE (catherine.fiasse@helha.be) Samuel BRUYNINCKX (samuel.bruyninckx@helha.be) Isabelle FAYT (isabelle.fayt@helha.be) Philippe GALAND (philippe.galand@helha.be) Dominique GEBKA (dominique.gebka@helha.be) Charlène GHISLAIN (ghislainc@helha.be) Laure MOULIN (laure.moulin@helha.be) Robert NICOLAI (robert.nicolai@helha.be) Fabienne PEERS (fabienne.peers@helha.be) Michel VAN TRIMPONT (michel.van.trimpont@helha.be) <u>HELHa Gosselies</u> Isabelle LADURON (isabelle.laduron@helha.be) Caroline SOLEME (caroline.soleme@helha.be) Emeline CHERDON (emeline.cherdon@helha.be) Véronique DE TILLESSE (veronique.de.tillesse@helha.be) Nathalie DETRY (nathalie.detry@helha.be) Pauline LAMBRECHT (pauline.lambrecht@helha.be) Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be) David PRINCE (david.prince@helha.be) Florence STERCK (florence.sterck@helha.be) Johanna VAN DE PLAS (johanna.van.de.plas@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Laetitia CAMBIER (cambierl@helha.be)		
Coefficient de pondération	160		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**

1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif

Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une**

perspective démocratique et de responsabilité

2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence

2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession

Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**

3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques

3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions

3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques

Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**

4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**

6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation

Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**

7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante

Acquis d'apprentissage visés

- I. Dans ses écrits professionnels, l'étudiant sera capable de présenter des documents orthographiés et correctement rédigés (structure, syntaxe, lexique, soin).
- II. En stage, l'étudiant utilisera une langue correcte (syntaxe, lexique, articulation, prononciation)
- III. Dans ses écrits professionnels, il est attendu que l'étudiant soit capable de rédiger et structurer des documents en respectant les consignes reçues.
- IV. En situation de pratique professionnelle, l'étudiant respectera les règles de savoir-vivre et entretiendra des contacts de qualité avec les élèves et tous les partenaires de la formation.
- V. L'étudiant sera capable, dans un contexte professionnel, d'appliquer les démarches et contenus travaillés en amont lors des activités d'intégration professionnelle.
- VI. En situation de pratique professionnelle, l'étudiant sera capable de gérer la classe en utilisant à bon escient les ressources apportées dans le cadre des activités d'intégration professionnelle.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS1B01PSA	Activités interdisciplinaires	15 h / 2 C
PEPS1B01PSB	Ateliers de formation professionnelle	120 h / 8 C
PEPS1B01PSC	Stages pédagogiques	60 h / 5 C
PEPS1B01PSD	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 160 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS1B01PSA	Activités interdisciplinaires	20
PEPS1B01PSB	Ateliers de formation professionnelle	80
PEPS1B01PSC	Stages pédagogiques	50
PEPS1B01PSD	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note finale de cette unité d'enseignement est construite sur la base de la compilation des éléments d'évaluation collectés lors des différentes activités : rapports de stages, travaux de recherche, préparation de leçon, évaluations

écrites et orales des différentes activités d'enseignement.

Selon le type d'activité d'enseignement et d'épreuve, cette compilation se fait par compétence en se basant sur la redondance des informations concernant chaque indicateur ou se fait par moyenne arithmétique en respectant la pondération correspondant au poids ECTS de chaque activité.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

5. Cohérence pédagogique

Intégrés dans cette unité, les cours d'ateliers de formation professionnelle et d'activités interdisciplinaires donnent les outils nécessaires pour mobiliser, combiner et intégrer les différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques ; le cours d'identité permet de travailler sur la posture juste de l'enseignant ; les stages permettent d'observer le futur métier et de se confronter à la pratique de celui-ci. Tous ces AA sont donc en lien avec les situations professionnelles à venir.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Activités interdisciplinaires			
Code	6_PEPS1B01PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christine DEBLED (christine.debled@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Ce cours permet l'articulation théorie-pratique en ce qui concerne la pédagogie des projets et les activités fonctionnelles: après un bref rappel des notions d'interdisciplinarité, de projet, l'élève sera invité à préparer activement les activités fonctionnelles liées à un aboutissement négocié avec les enfants, cela en respectant les étapes vues au cours.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. **C1** Dans ses écrits professionnels, l'étudiant sera capable de présenter des documents orthographiés et correctement rédigés (structure, syntaxe, lexique, soin)
- II. **C2** : Dans ses écrits professionnels, il est attendu que l'étudiant rédigera et structurera ses documents en respectant les consignes reçues.
- III. **C56** Dans ses écrits personnels, l'étudiant fera preuve de maîtrise du contenu et appliquera la méthodologie vue au cours.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Projet pédagogique (activités fonctionnelles) :

- Application des contenus théoriques aux écrits professionnels en vue de préparer le stage.
- Application de la méthodologie du projet pédagogique aux écrits professionnels en vue de préparer le stage: planification plan-bulles, auto-évaluation,

Démarches d'apprentissage

- Travail individuel
- Encadrement individualisé

Dispositifs d'aide à la réussite

Suivi individuel

Sources et références

- Cours de pédagogie générale et psychologie des apprentissages.
- Syllabus
- Notes de cours
- Recherche documentaire personnelle.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports écrits (plan-bulle, fiche type...)
Syllabus des cours théoriques

4. Modalités d'évaluation

Principe

Cette activité d'apprentissage intervient dans l'unité d'enseignement «Activités d'intégration professionnelle 1» comprenant aussi Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant 1, Ateliers de formation professionnelle 1 et stages pédagogiques.

Chaque activité d'apprentissage intervient dans l'évaluation globale de l'Unité d'enseignement qui est effectuée via une évaluation intégrée. Cette évaluation intégrée est réalisée sur base d'une grille critériée qui sera communiquée aux étudiants dans le cadre des activités d'apprentissage.

L'évaluation intégrée de cette UE intervient pour 100% de la cote de l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	100		
Période d'évaluation					Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Si les travaux demandés servant à préparer des activités du stage 2 n'ont pas été soumis aux corrections demandées par le professeur et corrigées en fonction des remarques, l'étudiant sera pénalisé dans la compétence C2 de l'UE1.

Si des travaux ne sont pas remis au sein de l'UE, cela peut entraîner un PP pour l'ensemble de l'UE

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ateliers de formation professionnelle			
Code	6_PEPS1B01PSB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	8 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Catherine FIASSE (catherine.fiasse@helha.be) Samuel BRUYNINCKX (samuel.bruyninckx@helha.be) Isabelle FAYT (isabelle.fayt@helha.be) Philippe GALAND (philippe.galand@helha.be) Dominique GEBKA (dominique.gebka@helha.be) Charlène GHISLAIN (ghislainc@helha.be) Laure MOULIN (laure.moulin@helha.be) Robert NICOLAÏ (robert.nicolai@helha.be) Fabienne PEERS (fabienne.peers@helha.be) Michel VAN TRIMPONT (michel.van.trimpont@helha.be)		
Coefficient de pondération	80		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cours est partagé entre le pédagogue, la maitre de formation professionnelle et les disciplinaires.
Ce cours tentera de faire l'articulation théorie pratique, l'élève sera invité à préparer activement son stage : rédaction des documents professionnels à utiliser lors du stage.
Aucune connaissance préalable n'est demandée

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
 - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.

- I. Dans ses écrits professionnels, l'étudiant sera capable de présenter des documents orthographiés et correctement rédigés (structure, syntaxe, lexique, soin).
- II. Dans ses écrits professionnels, il est attendu que l'étudiant soit capable de rédiger et structurer des documents en respectant les consignes reçues.
- III. L'étudiant sera capable, dans un contexte professionnel, d'appliquer les démarches et contenus travaillés lors des activités d'intégration professionnelle en vue de préparer son stage.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- observation d'une classe de maternelle;
- rédaction d'un horaire;
- rédaction de préparations;
- récolte d'outils de gestion de groupes;
- manipulation des programmes;
- analyse de séquences d'apprentissage.

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral
- Observation d'activités didactiques lors de stages
- Ressaisie personnelle des informations données au cours ou observées en stage.
- Travail individuel
- Travaux de groupes
- Feed-back collectif et individuel
- Recherche d'informations complémentaires par lectures, consultation Internet

Dispositifs d'aide à la réussite

Aide individualisée, correction formative...

Sources et références

Nombreux contacts avec la classe de stage pour prendre connaissances des habitudes, de l'organisation...

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus

Tous les documents transmis au cours (et sur Connected)

4. Modalités d'évaluation

Principe

Cette activité d'apprentissage intervient dans l'unité d'enseignement « Activités d'intégration professionnelle 1 » comprenant aussi Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant 1, activités interdisciplinaires, Ateliers de formation professionnelle 1 et Stages pédagogiques.

L'évaluation de cette activité d'enseignement est basée sur des travaux préparatoires au stage : rapport d'écoute, préparations d'activités, grilles horaires, travaux de recherche, sélection d'outils pour la gestion de la classe....

Chaque activité d'apprentissage intervient dans l'évaluation globale de l'Unité d'enseignement qui est effectuée via une **évaluation intégrée**.

L'évaluation intégrée de cette UE intervient pour 100% de la cote de l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	100		
Période d'évaluation					Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 80

Dispositions complémentaires

Les ateliers de formation professionnelle étant étroitement liés à l'activité d'apprentissage "Stages pédagogiques", la présence de l'étudiant y est **obligatoire**. En effet, l'étudiant y bénéficie d'un accompagnement continu à la

conception, à la préparation et à l'analyse de sa pratique.

L'accès de l'étudiant à l'une ou l'autre semaine de stage peut être refusé par le responsable de l'UE en accord avec le jury de l'UE et de la direction. Ce refus peut être motivé par :

- la non remise de l'ensemble des documents et outils liés aux activités de stage aux dates prévues;
- l'absence de rencontre des professeurs aux dates fixées;
- le non respect d'un processus donné;
- un taux d'absence de plus de 20% à l'ensemble des AFP;

L'absence de maîtrise d'une compétence au sein des AFP pourrait entraîner l'échec de toute l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stages pédagogiques			
Code	6_PEPS1B01PSC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christine DEBLED (christine.debled@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Il s'agira pour l'étudiant de gérer progressivement la classe en utilisant à bon escient les ressources apportées dans le cadre des activités d'intégration professionnelle.
Le stage 1 est un stage formatif.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté
 - 7.1. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarche et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
 - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.

I. Dans ses écrits professionnels, l'étudiant sera capable de présenter des documents orthographiés et correctement rédigés (structure, syntaxe, lexique, soin).

II. **C1** En stage, l'étudiant utilisera une langue correcte (syntaxe, lexique, articulation, prononciation)

III. **C2** Dans ses écrits professionnels, il est attendu que l'étudiant rédigera et structurera des documents en respectant les consignes reçues.

IV. **C2** : En situation de pratique professionnelle, l'étudiant respectera les règles de savoir-vivre et entretiendra des contacts de qualité avec les élèves et tous les partenaires de la formation.

V. **C56** Dans un contexte professionnel, l'étudiant maîtrisera les contenus enseignés et utilisés

VI. **C56** L'étudiant sera capable, dans un contexte professionnel, d'appliquer les démarches et contenus travaillés en amont lors des activités d'intégration professionnelle.

VII. **C7** En situation de pratique professionnelle, l'étudiant sera capable de gérer la classe en utilisant à bon escient les ressources apportées dans le cadre des activités d'intégration professionnelle, fera preuve d'une attitude chaleureuse et sécurisante.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Rédiger des activités selon les consignes et les canevas avec l'aide des professeurs et du maître de stage.
- Rédiger un horaire en accord avec le maître de stage
- Gérer en situation les activités préparées en utilisant les outils de l'enseignant ou ceux proposés lors de sa formation

Démarches d'apprentissage

Les étudiants réalisent leur stage dans une même classe maternelle tout au long de l'année.

Ils découvrent le métier d'enseignant dans ses multiples facettes par des contacts, des rencontres, des observations, des interventions.

Ils participent à la vie de la classe.

Ils préparent, expérimentent des démarches...en collaboration avec le maître de stage, les disciplinaires, les pédagogues et le maître de formation professionnelle.

Ils gèrent les diverses activités d'une classe maternelle pendant une semaine.

Ils auto-évaluent chaque activité mise en œuvre.

La présence de l'étudiant à l'ensemble des activités de stage selon le calendrier fixé par le professeur responsable en début d'année est obligatoire.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'étudiant bénéficie, entre autres, d'un accompagnement à la préparation des activités de stage notamment lors des ateliers de formation professionnelle.

A l'issue des différents processus d'accompagnement et avant le départ en stage, l'étudiant présente sa farde de préparation à un professeur de la Haute Ecole afin que celui-ci vérifie la présence de l'ensemble des documents demandés. Cette vérification des documents ne préjuge pas de l'atteinte des compétences relatives aux capacités de l'étudiant à :

- présenter des préparations complètes et structurées respectant les consignes définies par la Haute Ecole;
- présenter des documents écrits soignés, clairs, correctement orthographiés et rédigés.

Sources et références

Aide du maître de stage et des professeurs lors des AFP

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Nombreux contacts avec la classe de stage pour prendre connaissance des habitudes, de l'organisation...

4. Modalités d'évaluation

Principe

Cette activité d'apprentissage intervient dans l'unité d'enseignement « Activités d'intégration professionnelle 1 » comprenant aussi Activités interdisciplinaires, Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant 1 et Ateliers de formation professionnelle 1.

Chaque activité d'apprentissage intervient dans l'évaluation globale de l'Unité d'enseignement qui est effectuée via une évaluation intégrée. Cette évaluation intégrée est réalisée sur base d'une grille critériée qui sera communiquée aux étudiants dans le cadre des activités d'apprentissage. L'évaluation intégrée de cette UE intervient pour 100% de la cote de l'UE.

Les indicateurs concernant le stage sont repris dans le rapport d'évaluation du maître de stage ainsi que dans le rapport de visite. L'activité d'apprentissage « stages pédagogiques » est une activité non remédiable.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Stg	100		

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

L'accès de l'étudiant à l'une ou l'autre semaine de stage peut être refusé par le responsable de l'UE en accord avec le jury de l'UE et de la direction. Le refus peut être motivé par :

- la non remise de l'ensemble des documents et outils liés aux activités de stage aux dates prévues;
- l'absence de l'étudiant aux ateliers de formation professionnelle et/ou à certaines AA.

Les compétences C1 et/ou C7 dont la maîtrise serait jugée non acquise voire insuffisante peut entraîner l'échec de l'UE après délibération du jury d'UE.

Cette activité d'apprentissage ne pouvant faire l'objet d'une remédiation et d'une seconde évaluation, la note de la 1ère session est reportée d'office en 2e session, quand bien même elle est inférieure à 50% (article 85 du RGE).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant			
Code	6_PEPS1B01PSD	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Catherine FIASSE (catherine.fiasse@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Dans l'entrée en formation, l'étudiant a souvent gardé l'image de la profession que lui a laissée son souvenir d'élève. Ce cours tentera de faire évoluer ces représentations du métier, de prendre conscience de ses responsabilités en tant qu'enseignant. De plus, il fixera le cadre éthique et déontologique du métier.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- 2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
- 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
- 4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
- 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.

Acquis d'apprentissage:

Dans ses écrits professionnels, il est attendu que l'étudiant soit capable de rédiger et structurer des documents en respectant les consignes reçues, d'expliquer sa représentation du métier d'enseignant à travers les différentes démarches proposées.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Prise de conscience de l'étudiant en tant qu'élève, en tant que futur instituteur(trice)
- Les représentations du métier
- Les devoirs et responsabilités de l'instituteur préscolaire
- Déontologie

Démarches d'apprentissage

- Réflexion personnelle
- Lecture
- Enquête
- Observation
- Analyse d'incidents critiques (vidéo, témoignages....)

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus

PowerPoint

Média

Tous les documents transmis au cours (et sur Connected)

4. Modalités d'évaluation

Principe

Cette activité d'apprentissage intervient dans l'unité d'enseignement « Activités d'intégration professionnelle 1 » comprenant aussi Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant 1, Ateliers de formation professionnelle 1 et Stages pédagogiques.

Chaque activité d'apprentissage intervient dans l'évaluation globale de l'Unité d'enseignement qui est effectuée via une évaluation intégrée. Cette évaluation intégrée est réalisée sur base d'une grille critériée qui sera communiquée aux étudiants dans le cadre des activités d'apprentissage.

L'évaluation intégrée de cette UE intervient pour 100% de la cote de l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).